

L'échec des politiques sociales au Maroc

The failure of social policies in Morocco

ACHEMRAH Younès

Docteur en Sciences Economiques

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales

Université Mohammed V, Agdal, Rabat

MAROC

younes196817@hotmail.fr

Date de soumission : 12/08/2021

Date d'acceptation : 28/09/2021

Pour citer cet article :

ACHEMRAH. Y (2021) : « L'échec des politiques sociales au Maroc », Revue Internationale du Chercheur
«Volume 2 : Numéro 3» pp : 1771 - 1797

Résumé

Depuis l'indépendance du Maroc, les stratégies de développement adoptées par les gouvernements successifs se sont centrées sur le maintien des équilibres macroéconomiques et la négligence de la dimension sociale, ce qui a induit par conséquent l'accumulation des déficits sociaux au fil des décennies. En effet, les politiques gouvernementales dans les secteurs sociaux tels que : la santé, l'éducation, l'emploi se sont avérées inefficaces et sans rendement sur la vie des marocains.

Au début des années 80, le Maroc a adopté des réformes économiques libérales, permettant aux règles du marché et à l'initiative privée d'exercer un rôle de plus en plus important dans l'économie sous les recommandations du Fonds Monétaire International dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS). Ces programmes ont entraîné la réduction des dépenses publiques dans des secteurs vitaux pour la population, ce qui a conduit à des déséquilibres sociaux majeurs. En effet, depuis la 2^{ème} moitié de la décennie 90, on a constaté une certaine reprise de conscience de la question "sociale", avec la consolidation de la dimension sociale au niveau institutionnel et budgétaire. L'action sociale de l'Etat s'est traduite par des plans, des programmes et des initiatives dont le but de réduire les déséquilibres enregistrés. L'ampleur de ces déséquilibres a poussé l'Etat d'annoncer l'échec de l'actuel modèle de développement. C'est ainsi que l'ensemble des réformes, des politiques et stratégies adoptées par le Maroc seront revues et repensées autrement dans le cadre d'un nouveau modèle de développement. La finalité de ce travail est de montrer que l'échec des politiques sociales au Maroc a conduit à une évaluation critique de la dimension sociale qui s'est traduite par l'adoption d'un nouveau modèle de développement.

Mots clés : Stratégie de développement ; équilibre macroéconomique ; dimension sociale ; déficit ; Santé.

Abstract

Since Morocco's independence, the development strategies adopted by successive governments have focused on maintaining macroeconomic balances and neglecting the social dimension, which has consequently led to the accumulation of social deficits over the decades. Indeed, government policies in social sectors such as : health, education, employment have proven to be ineffective and ineffective in the lives of Moroccans.

In the early 1980s, Morocco adopted liberal economic reforms, allowing market rules and private initiative to exercise an increasingly important role in the economy under the



recommendations of the International Monetary Fund within the framework of of the Structural Adjustment Program (PAS). These programs have led to the reduction of public spending in sectors vital for the population, which has led to major social imbalances. In fact, since the second half of the 1990s, there has been a certain revival of awareness of the “social” question, with the consolidation of the social dimension at the institutional and budgetary level. State social action has resulted in plans, programs and initiatives aimed at reducing the imbalances recorded. The magnitude of these imbalances prompted the state to announce the failure of the current development model. This is how all of the reforms, policies and strategies adopted by Morocco will be reviewed and rethought differently within the framework of a new development model. The purpose of this work is to show that the failure of social policies in Morocco has led to a critical assessment of the social dimension which has resulted in the adoption of a new development model.

Keywords : Development strategy ; macroeconomic balance ; social dimension ; deficit ; Health.

Introduction

L'efficacité d'une stratégie de développement demeure généralement tributaire non seulement de l'équité dans la répartition des fruits de la croissance économique entre pauvres et riches mais aussi de son aptitude à soutenir un développement humain durable, garantie fondamentale de la perpétuation de la création des richesses et du maintien des taux de croissance à des niveaux suffisants. L'échec de la stratégie de développement dans un pays impose une évaluation de l'ensemble des politiques publiques qui la composent. L'évaluation devient une nécessité primordiale pour mesurer les effets des politiques mises en œuvre par les décideurs gouvernementaux et porter un jugement de valeur sur ces dernières.

Comme la traduction de la croissance économique en développement humain n'est pas systématique, l'évaluation de l'effet des actions concrètes sur le bien-être se réfère, plus à son niveau d'éducation et à son accès au savoir, à son état sanitaire, le niveau de satisfaction de ses besoins de base alimentaire et non alimentaire et à la jouissance des conditions de vie meilleures. Le développement humain, est une donnée indispensable pour toute intégration des populations dans l'œuvre de création des richesses nationales et d'accélération du processus de régression de la pauvreté, d'analphabétisme et de marginalisation.

Les problèmes de développement auxquels le Maroc est confronté depuis l'indépendance constitue un défi considérable pour les hommes politiques. Les défis auxquels fait face le Maroc d'aujourd'hui en termes de développement sont nombreux tels que : la pauvreté, l'analphabétisme, le chômage, etc. De fortes inégalités sociales et territoriales persistent encore au Maroc d'aujourd'hui.

Le pays est marqué par de profondes disparités entre milieu rural et milieu urbain ainsi qu'entre catégories socio-économiques. La croissance économique est insuffisamment créatrice d'emplois. Dans la mesure où le secteur informel est très présent en milieu rural, le chômage touche très fortement les zones urbaines et tout spécialement chez les jeunes diplômés. Les politiques socio-économiques en vigueur ont montré leurs limites et inefficacité à donner des réponses aux déficits sociaux enregistrés dans le pays. Cette situation alarmante a conduit les hautes instances du pays à reconnaître officiellement l'échec des politiques publiques adoptées par le Maroc depuis l'indépendance et que le temps est arrivé pour repenser l'action publique, réfléchir et opter pour un nouveau modèle de développement économique et social.

Dans un système politique et économique caractérisé par la bonne gouvernance, le besoin de l'évaluation des dysfonctionnements, des défaillances et des fautes des politiques publiques devient une priorité majeure pour corriger les erreurs de la mauvaise gestion. C'est aussi un

outil au service de l'efficacité des politiques publiques, donc de l'intérêt général. L'absence d'une politique d'évaluation est impardonnable car elle risque de transformer les obstacles de développement en un échec mortel.

Cet article sera divisé en deux parties. La première partie sera consacrée à présenter les insuffisances du développement humain au Maroc qui ont conduit à la situation actuelle des déséquilibres et des déficits multiples. L'évaluation des politiques publiques comme un instrument efficace de mieux saisir les causes de leurs échecs et d'apprendre les erreurs afin de réagir autrement. L'élaboration d'un nouveau modèle de développement voit le jour en réponse à l'échec de l'ancien modèle fera l'objet de la deuxième partie. Le but recherché de cet article est de répondre à la question suivante : quel est l'objectif et l'apport de l'évaluation des politiques sociales survenue après l'échec du modèle de développement économique et social au Maroc ?

Pour répondre à cette question, on a élaboré une étude axée sur une méthodologie descriptive et analytique consistant à décrire l'état actuel des principaux indicateurs du développement humain constituant les politiques sociales en matière de la pauvreté, l'éducation et le chômage, et ce, en passant par la série des déficits et des dysfonctionnements qui en découlent . La recherche sera étendue à l'analyse de l'évaluation des politiques publiques comme une étape nécessaire pour traverser l'impasse de la situation actuelle tout en adoptant une autre vision stratégique de la gestion des affaires économiques et sociales au Maroc. L'orientation stratégique pour fonder un nouveau modèle de développement est perçue comme vitale pour le social, l'entreprise et l'administration mais aussi pour la croissance de l'économie marocaine en général.

1. Les politiques publiques au Maroc

1.1. Définition du concept de la politique publique

Dans cette première partie de l'article, on va donner une définition de la politique publique et sociale qui faisait partie intégrante du concept de développement humain. Ensuite, on analyse les déficits de ces politiques en matière de la scolarisation, de la pauvreté et du chômage qui ont conduit à un développement humain inéquitable au Maroc.

Une politique publique peut être définie comme un phénomène social et politique spécifique, empiriquement fondé et analytiquement construit. C'est la science de l'Etat en action. Plus concrètement, une politique publique se présente sous la forme d'un programme établi par

l'autorité gouvernementale dans un secteur de la société ou un espace géographique orienté vers le citoyen.

Ce concept de politique publique est né dans les années 1920 aux Etats-Unis, mais ce n'est que dans les années 1950 qu'on assiste à son apparition. Dans le monde anglo-saxon, on parle de Public Policy. La politique publique est différemment interprétée que ce soit aux USA ou en Europe. En effet, les Etats Unis préfèrent l'utilisation du terme de politique publique dans le cadre du "government" alors qu'en France on utilise le concept de l'Etat.

Les politiques sociales résultent de la volonté de l'Etat de donner des réponses à des problèmes sociaux jusque-là pris en charge, même partiellement, par des initiatives privées.

Elles englobent un domaine particulier des politiques publiques, déterminées par la mise en œuvre d'un dispositif étatique destiné à prendre en charge un problème ou une situation économique, politique ou sociale nécessitant une intervention sous forme d'encouragement, de soutien, de contrôle, de préservation ou de protection.

Une politique publique est caractérisée par trois dimensions complémentaires :

La politique publique est le fait des pouvoirs publics qui s'impose au citoyen de manière coercitive, voire autoritaire. C'est une décision qui s'applique à tous.

La politique publique passe par l'adoption des textes réglementaires, par la mobilisation et l'affectation de moyens humains et financiers pour atteindre les objectifs fixés.

La politique publique régule les intérêts entre les différents acteurs concernés et permet de recomposer les relations, rôle et fonction des différents acteurs, avec parfois des nouveaux équilibres inattendus.

L'objectif principal de toute politique sociale est de garantir le bien-être de l'Homme. En effet, toutes les politiques sociales sont définies en faveur d'une population ou d'un territoire, ou titre de la prévention ou de la lutte contre un fléau social et autour des conséquences des risques liés aux étapes de la vie, aux comportements personnels culturels et sociaux, au travail et au développement économique et social.

Elles visent également à prendre en charge des risques spécifiques à certaines catégories de la population considérées comme fragiles, de manière temporaire ou durable, pour affronter les conditions de participations à la vie économique et sociale du pays. Système de compensation d'inégalités, elles traduisent une conception de l'action positive (ou discrimination positive) en faveur de ces populations identifiées.

Selon Muller (2008), l'origine des politiques publiques remonte au passage des sociétés territorialisées aux sociétés sectorialisées où les fonctions sociales se spécialisent. Muller

avance que les sociétés dites territorialisées sont identifiées par une les individus au territoire qu'ils habitent, plutôt qu'à leur fonction sociale.

Dans les sociétés sectorialisées, la fonction sociale devient donc le principe organisateur de l'identité ; les rôles vont se spécialiser et des secteurs sociaux vont se créer. Ce phénomène sera accéléré par l'industrialisation des sociétés à partir du XVIIIe siècle. Ces sociétés doivent elles-mêmes gérer les conflits entre les différents secteurs qui les composent afin d'éviter leur désintégration (Muller, 2008). La gestion de ces antagonismes exige différents modes de régulation. La genèse des premiers modes régulateurs au XVIIe siècle constitue le début de l'apparition des politiques publiques. Le passage de la société territorialisée à la société sectorialisée a conduit à l'émergence du principe de l'interventionnisme étatique appelé plus tard de politique publique et qui, aujourd'hui, se complexifie avec la prolifération des problèmes et les enjeux pour lesquels sont attendues des solutions de l'État.

Pour Jenkins (1978) « les politiques publiques réfèrent non seulement à un ensemble de décisions interreliées, prises par un acteur politique ou un ensemble d'acteurs politiques, mais aussi à la sélection des buts et des moyens pour les atteindre, donc à la recherche de solutions ».

Laswell (1956) a considéré la politique publique comme étant un processus de décisions composé de sept étapes : intelligence, promotion, prescription, invocation, application, terminaison, évaluation. Pour sa part, Lemieux (2002) définit la politique publique comme « étant faite d'activités orientées vers la solution de problèmes publics dans l'environnement, et ce, par des acteurs dont les relations sont structurées, le tout évoluant dans le temps » (Lemieux, 2002, p. 5). Aux éléments de problèmes, de solutions et d'activités faisant l'objet de décisions, Lemieux ajoute à sa définition les concepts de rapports de pouvoir structurés entre les acteurs impliqués et d'évolution de ces rapports dans le temps, concepts qui ont une influence sur la définition du problème, la finalité recherchée de même que sur la solution privilégiée.

Pour Muller et Surel (1998), les politiques publiques sont le produit de décisions du gouvernement composées des objectifs, des moyens et des ressources – un ensemble de mesures concrètes – qui constituent la substance « visible » de la politique et qui s'inscrivent à la fois dans un contexte sociétal donné de même que dans un processus complexe dans lequel interagissent différents acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux poursuivant des intérêts multiples et fréquemment contradictoires. En somme, la poursuite d'intérêts multiples et les rapports de pouvoir omniprésents constituent des éléments qui influencent une politique

publique à chacune des étapes de sa production, de son apparition jusqu'à son évaluation, en passant par sa formulation et sa mise en œuvre.

1.2. Les insuffisances du développement humain

Le développement humain constitue un facteur essentiel pour la contribution des individus dans la création de la richesse nationale et l'accélération du processus de régression de la pauvreté, d'analphabétisme et de marginalisation. Le Maroc d'aujourd'hui accuse un retard considérable dans des domaines jugés prioritaires pour la modernisation de son économie comme l'attestent le niveau de scolarisation de la population, l'accès à la formation et sa qualité, etc. En effet, les déficits les plus criants ont pour nom pauvreté, analphabétisme, exclusion et marginalisation de larges franges de la population, disparités (riches/pauvres, villes/campagnes, hommes/femmes...), chômage, accès difficile aux soins sociaux, dysfonctionnement dans des domaines clés tels la santé, l'éducation, la décentralisation, la gouvernance, etc. Les raisons de ces déficits se trouvent dans le manque de visibilité à long terme et le pilotage à vue dans les domaines économique et social, l'absence de stratégie claire en matière d'éducation, des options parfois maux adaptés dans le secteur agricole, une culture politique dominée par la suspicion, l'inadéquation de certaines institutions, etc.

Généralement, les échecs accumulés des politiques économiques et sociales depuis l'indépendance politique du Maroc constituent la principale cause des problèmes de développement auxquels le Maroc est confronté aujourd'hui. Dans ce sens, la politique d'ajustement structurel¹ mis en œuvre depuis les années 80 qui visait la stabilisation des équilibres macroéconomiques et financiers a donné des résultats satisfaisants à ce niveau mais au prix d'une dégradation de la situation sociale. Ainsi, il a eu un impact négatif sur le plan social et, plus particulièrement, sur les conditions de vie des couches sociales les plus pauvres. Parallèlement à ces déficits, le Maroc dispose de ressources humaines de haut niveau, d'infrastructures modernes, de structures d'Etat solides, d'une identité nationale et culturelle forte et d'une société civile dynamique et en pleine expansion. Pour parer aux déficits sociaux que l'effort des ajustements structurels n'ont pas manqué de creuser, suivre l'évolution du monde qui impose de nouveaux défis avec la mondialisation mais offre en même temps des opportunités de développement économique et de promotion sociale, le Maroc s'est engagé très tôt dans une dynamique de réformes économiques et sociales dès les années 90. Depuis, la

¹ 1 Le Programme d'Ajustement Structurel : un ensemble de réformes économiques que le Fonds monétaire international (FMI) ou la Banque mondiale mettent en place pour permettre aux pays touchés par de grandes difficultés économiques de sortir de leur crise économique.

politique macroéconomique a continué à mettre l'accent sur la stabilisation mais aussi sur toutes les réformes structurelles nécessaires à la libéralisation de l'économie marocaine. Ainsi, la libéralisation du commerce extérieur qui se fait de manière progressive depuis les années 90, s'est traduite par la signature de plusieurs accords : accords OMC², accords d'association avec l'Union européenne, accords de libre-échange avec de nombreux pays tels que les Etats-Unis d'Amérique, la Turquie, la Tunisie, la Jordanie et l'Egypte.

Aussi, durant les années 1990, la plupart des secteurs de l'économie ont été déréglementés³. L'ensemble des prix a été libéralisé à l'exception des prix d'un petit groupe de produits de première nécessité. Les importations ont été libéralisées par la suppression des listes des produits interdits ou soumis à des restrictions quantitatives et par une réduction considérable des droits de douane. Parallèlement, une politique de privatisation, visant le désengagement de l'Etat de certaines activités économiques et la promotion de l'initiative privée, a été mise en œuvre. Par ailleurs, de nombreuses mesures ont été prises pour impulser le développement des exportations et l'encouragement du secteur privé. Le secteur bancaire et financier a fait aussi l'objet de réformes importantes pour le soumettre aux lois de la concurrence et le rendre plus compétitif.

Ces réformes ont donné des résultats satisfaisants au niveau du rétablissement des équilibres macro-économiques et financiers. Les résultats en matière de croissance économique demeurent, cependant, très insuffisants.

En définitive, si l'économie marocaine a connu un cadre macroéconomique relativement stable, notamment au cours des années (1990-2005), des insuffisances subsistent en termes de croissance économique, d'investissement, de création d'emplois et de compétitivité des exportations.

La croissance économique, soutenue essentiellement par la consommation, a été bien en deçà du niveau nécessaire à la dynamisation du marché de l'emploi et à une amélioration sensible des conditions de vie de la population, d'une façon générale.

La faiblesse de la croissance et des investissements, constatée ces dernières années, constitue une entrave majeure à l'atténuation de la pauvreté et de la vulnérabilité, essentiellement pour les femmes, qui représentent une grande partie de la population pauvre.

² OMC : Organisation Mondiale de Commerce.

³ Déréglementer : libéraliser, c'est-à-dire supprimer tous les obstacles imposés par l'Etat dans un secteur économique donné.

1.2.1. Le niveau de scolarisation et d'analphabétisation au Maroc

Le secteur de l'enseignement en particulier est révélateur des progrès et en même temps du déficit social que connaît le Maroc. Secteur pionnier dans le sens où il est une condition essentielle des avancées des autres secteurs, par la prise de conscience qu'il inculque aux populations concernées, par la mise en place des conditions d'une participation saine et non pas télécommandée, par l'ouverture des perspectives de la modernité et notamment par l'octroi à des individus d'un droit à la dignité. L'éducation se révèle de nos jours comme la ressource par excellence du progrès dans des pays dont les ressources naturelles ne sont pas toujours suffisantes et appellent une mise en valeur dont le capital humain est la clé.

Au Maroc, elle draine à elle seule 26% du budget annuel de l'Etat. La Charte Nationale de l'Education a visé de donner un souffle nouveau à ce secteur vital en mettant en exergue le droit de tous les citoyens à l'éducation ainsi que l'égalité entre hommes et femmes dans l'accès à l'école. En plus des moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics, l'entreprise privée, sollicitée et encouragée par l'octroi de facilités par l'Etat, se positionne de plus en plus comme un partenaire à part entière dans le développement du secteur.

L'alphabétisation et la scolarisation peuvent être appréciées, notamment, à travers l'évolution du taux d'alphabétisation et des effectifs des élèves et des étudiants scolarisés dans les différents établissements d'enseignement et de formation. Cette évolution est indiquée dans le tableau 1 :

Tableau N° 1 : L'évolution de l'effectif des scolarisés par niveau en milliers

| | 2010 2011 | 2011 2012 | 2012 2013 | 2013 2014 | 2014 2015 | 2015 2016 |
|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Enseignement préscolaire | 750 | 683 | 685 | 746 | 736 | 659 |
| Enseignement primaire | 4001 | 4017 | 4021 | 4030 | 4039 | 4102 |
| Enseignement collégial | 1457 | 1489 | 1571 | 1618 | 1627 | 1645 |
| Enseignement secondaire | 922 | 961 | 984 | 988 | 975 | 980 |

Source : Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres

Au terme de l'année 2015-2016, le total des scolarisés est estimé à plus de 8 millions d'élèves, tous cycles confondus (soit un millier de plus par rapport à l'an dernier et contre 7,2 millions en 2006-2007) avec un taux de féminisation de 46,9% qui varie selon le cycle. La moitié de ces

scolarisés sont au cycle primaire, la majorité de ce niveau est assuré par le secteur public, soit à raison de 84,1%. A noter que cette proportion baisse progressivement au profit de secteur privé.

L'effectif des élèves dans l'enseignement secondaire collégial est passé de près de 1,63 en 2014-2015 et à 1,65 million en 2015-16 avec un léger recul de la part des scolarisés en milieu rural. Ainsi sa part est passée de 31,7 et à 30,3 % durant la même période. La part assurée par le secteur privé s'améliore mais reste faible, soit 8,4% en 2014/15 et 8,9% en 2015-16.

Pour ce qui est de l'enseignement secondaire qualifiant, 980 mille scolarisés ont été enregistrés au terme de l'année scolaire 2015/16, contre 975 mille en 2014-15 soit une hausse relative de 0,5%.

Les résultats de ces efforts conjugués ne sont pas faits attendre. Non seulement les effectifs scolarisés se sont accrus, mais les améliorations qualitatives sont substantielles.

Un tel constat, quoique globalement positif, n'en met pas moins en valeur le chemin restant à parcourir et les pesanteurs lourdes encore à vaincre. Certes, le Maroc consacre une partie considérable de son PIB à l'éducation, certes des équipements ont été mis en place ayant notamment permis un meilleur accès des filles à l'école. Certes, l'eau potable et l'électrification créent un cadre plus propice à la densification du réseau scolaire, mais il reste encore des mesures structurelles à entreprendre dans un cadre plus global.

1.2.2. La pauvreté

Au Maroc, la pauvreté et les inégalités sociales ont toujours constitué une caractéristique constante du paysage social du pays. Ce phénomène devait prendre une ampleur alarmante depuis la mise en application des plans d'ajustement structurel à partir des années 80. A cela s'ajoute la période de la sécheresse. En effet, cette période a été le témoin d'un recul de la croissance principalement dû à des sécheresses successives et à des fluctuations croissantes de la production agricole. Au cours des années 90, les prix à la baisse des principales cultures, les faibles niveaux des revenus, et l'absence de la protection sociale pour aider la population au cours des années de sécheresse les plus sévères, ont tous contribué à détériorer le bien-être. Un faible accès à l'infrastructure rurale de base a également constitué un frein au développement économique et social. Le manque d'infrastructure hydraulique affecte gravement la capacité des pauvres du milieu rural à faire face à ce qui semble être des chocs climatiques croissants. La pauvreté persiste dans le monde rural à cause du grand fossé qui le sépare encore des villes en termes de développement. Aussi, les catégories sociales les plus exposées au fléau de la

pauvreté sont notamment les familles prises en charge par des femmes et composées d'un nombre élevé d'enfants, habitant dans des bidonvilles et des familles ne bénéficiant pas d'un revenu stable.

Généralement, les principales causes de la pauvreté est le manque d'opportunités de travail/l'instabilité du travail ou la saisonnalité/la faiblesse/l'incertitude des revenus. Même si l'emploi n'est pas vraiment le garant de l'intégration sociale et de la lutte contre la pauvreté, sans la création du travail et l'éradication du chômage, la pauvreté ne peut que s'aggraver. Autrement dit, malgré l'instabilité du travail et/ou des revenus, l'emploi est la pierre angulaire de tout édifice qui vise la lutte contre la pauvreté.

Selon l'ONDH⁴ marocain, le taux de pauvreté relative a connu une diminution entre 2001 et 2019 en passant de 20,4% à 17,7%. Il se maintient à un niveau encore élevé, surtout en milieu rural où il a atteint 36.8% en 2019.

Durant la même période, ce taux a connu une régression de 9% à 6,4% en milieu urbain.

En 2019, près de 45% des marocains sont perçus subjectivement comme pauvres (38,6% dans le milieu urbain et 58,4% dans le milieu rural). Son développement traduit un signe de diffusion des inégalités sociales, d'un manque de confiance et d'expression de nouveaux besoins insuffisants et non mesurés par les approches monétaires classiques.

1.2.3. Le chômage

Au Maroc, le marché du travail connaît depuis des années un changement sous l'effet de facteurs démographiques, économiques et de comportement. L'augmentation de la population et la participation de plus en plus marquée de la femme marocaine (en milieu urbain et rural) à la vie active ont entraîné une transformation du taux d'activité et la population active. Ce marché se caractérise depuis des années par la faiblesse des emplois créés ce qui fait que le taux de chômage se positionne à un niveau relativement plus élevé, particulièrement en milieu urbain chez les jeunes sans instruction, les diplômés des deux sexes et les jeunes femmes.

A la pauvreté s'ajoute le chômage. Ce chômage est certes le résultat des inégalités des chances d'accès au développement mais aussi d'une croissance économique insuffisante.

Au Maroc, on peut distinguer entre trois types de chômage :

Le chômage d'inadéquation quantitative qui se présente comme le résultat de l'insuffisance des emplois offerts par les secteurs productifs. La réduction de ce type de chômage nécessite la réalisation de taux de croissance et d'investissement privé plus élevés ;

⁴ ONDH : L'Observatoire National du Développement Humain.

Le chômage d'inadéquation qualitative entre l'offre et la demande de main d'œuvre renvoie à une meilleure relation Formation - Emploi et exige des efforts d'adaptation de la demande à l'offre de travail, des réorientations et des perfectionnements ;

Le chômage de dysfonctionnement s'explique par des lacunes des structures et des mécanismes d'intermédiation du marché du travail.

Le taux de chômage exprime la part des personnes sans emploi dans la population active âgée de 15 ans et plus. Le calcul de ce taux est obtenu par le rapport de l'effectif des personnes sans emploi à celui des actifs âgés de 15 ans et plus. L'évolution du taux de chômage est indiquée dans le tableau 2 :

Tableau N° 2 : L'évolution du taux de chômage au niveau national, urbain, rural et selon le sexe

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|-----------------|------|------|------|------|------|------|------|
| National | 9,9 | 9,7 | 9,3 | 10,2 | 9,5 | 9,2 | 11,9 |
| Urbain | 14,8 | 14,6 | 13,9 | 14,7 | 13,8 | 12,9 | 15,8 |
| Rural | 4,2 | 4,1 | 4,2 | 4,0 | 3,6 | 3,7 | 10,7 |
| Masculin | 9,7 | 9,4 | 8,9 | 8,8 | 8,1 | 7,8 | 10,7 |
| Féminin | 10,4 | 10,5 | 10,9 | 14,7 | 14,1 | 13,5 | 16,2 |

Source : Enquête Nationale sur l'emploi, Haut-Commissariat au Plan (HCP)

L'analyse de la situation du chômage au Maroc durant la période 2014-2020 révèle les résultats suivants :

Durant l'année 2014, compte tenu de la population active, le taux de chômage a connu une hausse de 0.7% en passant de 9,2% à 9,9% au niveau national, de 14% à 14,8% en milieu urbain et de 3,8% à 4,2% en milieu rural. Selon le sexe, les hommes sont moins touchés par le chômage que les femmes.

En 2015, on constate une légère baisse de 1,6% du taux de chômage en passant à 9,7%. Le même constat au niveau urbain et rural. Chez les hommes, le taux baisse à 9,7% contre une petite hausse chez les femmes.

En 2016, le taux de chômage au niveau national continue sa baisse en enregistrant 9,3%. Chez les urbains, le taux passe de 14,6 % à 13,9% alors que chez la population rurale, il connaît une hausse avec 4,2 %. Selon le sexe, le taux de chômage augmente aussi bien chez les hommes que les femmes.

En 2017, au niveau national, le taux de chômage enregistre une augmentation en passant de 9,3% à 10,2%. Selon le milieu, le taux enregistre une hausse parmi les urbains contre une baisse

chez la population rurale. Selon le sexe, le taux connaît une petite baisse chez les hommes contre une importante hausse chez les femmes.

En 2018, le taux de chômage au niveau national connaît une diminution en passant à 9,5%. Selon le milieu, le taux connaît une baisse respectivement chez les urbains et les ruraux. La baisse était aussi le constat selon le sexe.

En 2019, sur le plan national, le taux de chômage diminue en passant à 9,2%. Au niveau urbain, il continue sa baisse contre une hausse chez les ruraux. Selon le sexe, on enregistre une baisse continue à la fois chez les urbains et les ruraux.

L'année 2020 était une année exceptionnelle pas comme les autres. La hausse a été la caractéristique spectaculaire du taux de chômage au niveau national mais aussi selon le milieu et le sexe. En effet, le marché de l'emploi a beaucoup souffert en 2020 à cause de la crise sanitaire mondiale et la sécheresse. Les secteurs de l'agriculture et la pêche ainsi que la catégorie sociale des jeunes (taux de chômage de 31,2%) ont été particulièrement touchés. En effet, la population active en chômage au milieu national est passée de 1.107.000 chômeurs en 2019 à 1.429.000 en 2020, soit une hausse de l'ordre de 29%. D'où une hausse du taux de chômage de 2,7% qui est passé de 9,2% en 2019 à 11,9% en 2020. Cette hausse est due à des pertes d'emploi dans le secteur agricole et la pêche. La sécheresse et la crise sanitaire ont affectés lourdement le marché de l'emploi au Maroc.

2. Conséquences de la gestion inefficaces des politiques publiques

Cette dégradation des services publics au Maroc s'est ressentie profondément sous l'impulsion des Politiques d'Ajustement Structurel (PAS) initié dans les années 1980. En effet, les institutions internationales telles que la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI) ont imposés leur vision néo-libérale, qui s'est traduite par de nombreuses coupures dans le budget de l'Etat marocain. La mise en œuvre de cette politique a eu un impact négatif sur le plan social et, plus particulièrement, sur les conditions de vie des couches sociales les plus pauvres. Le secteur de l'éducation, par exemple, en a largement été victime. Dès lors, c'est la jeunesse marocaine qui en paye le prix social.

Devant les statistiques alarmantes des indicateurs du développement humain, et pour justifier le retard de la mise en œuvre d'une stratégie de développement social, l'accent est mis sur les facteurs conjoncturels (conditions climatiques, sécheresse, cours de pétrole, cours de devises, etc.), alors qu'en réalité, cette situation n'est que le résultat de l'application des recettes dictées par le FMI et la BM. La poursuite de cette politique de résignation aux règles imposées par la

mondialisation libérale⁵ ne fera qu'empirer cette situation avec une reproduction continue des inégalités et un accroissement du chômage et de la pauvreté. Le renversement de ces tendances ne peut être possible qu'à travers une mobilisation de tous les acteurs sociaux pour pouvoir défendre les services publics qui échappent, encore, au déluge de la privatisation tout azimut, et d'instaurer une politique sociale efficace. En effet, une telle politique n'est envisageable qu'avec un mouvement social capable de l'imposer. Il faudra attendre le début des années 1990 pour que le pouvoir politique reconnaisse l'existence et l'ampleur des déficits accumulés, notamment dans le monde rural, en termes d'enclavement, d'insuffisance d'accès à l'éducation, à la santé et aux infrastructures de base (l'eau potable, l'électricité). C'est suite aux pressions internes (grèves, siting, émeutes urbaines, etc.) et à la présentation par les institutions internationales (en particulier la banque mondiale) de plusieurs indices sociaux désastreux que les pouvoirs publics marocains ont accepté de parler explicitement de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

2.1. L'échec de politiques sociales et évaluation

Pour concrétiser cette prise de conscience tardive de la question sociale, le gouvernement a dû adopter, en 1993, une stratégie de développement social qui vise la réduction de la pauvreté. En effet, cette stratégie s'est articulée autour de trois grandes orientations : élargissement de l'accès des populations défavorisées aux services sociaux de base ; accroissement des opportunités d'emploi et des revenus de ces populations et renforcement des programmes d'assistance et de protection sociales. Le gouvernement a, dans ce contexte, accordé une attention particulière à la promotion de politiques spécifiques en matière de gouvernance, de promotion du rôle des femmes dans le développement, de développement rural (infrastructure routière, électrification, eau potable, etc.) et d'environnement. Parmi les actions de cette stratégie, on trouve :

- la création de l'Agence de Développement social (1999-2000) est investie d'une mission de l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables.

- la mise en place du fonds Hassan II qui se fixait pour but de contribuer à l'amélioration et le financement de l'habitat social, les infrastructures routières, le secteur touristique, le sport, la culture, les projets de microcrédits, etc.

⁵ La mondialisation libérale : Un contexte nouveau des relations économiques internationales permettant la circulation libre des personnes, des capitaux et des marchandises sans entrave à l'échelle mondiale.

L'implication active de la société civile dans l'élaboration des stratégies de développement social a été considérée par les pouvoirs publics comme une condition pour la réussite de ces actions sociales. L'évolution de la société civile traduit une nouvelle conception que les pouvoirs politiques se font des moyens de leur domination, elle montre également que ces derniers n'entendent plus être omnipotents dans la gestion de la société.

Les programmes d'action retenus dans le cadre de cette stratégie se sont cependant avérés par la suite insuffisants et parfois inefficaces. Les différentes stratégies de lutte contre la pauvreté adoptée au Maroc depuis les années 80 ont indiscutablement permis d'améliorer de nombreux indicateurs sociaux, mais des déficits persistent encore dont l'importance n'est pas démentie.

Face aux échecs successifs des politiques et actions sociales et pour combler plus précisément les déficits en la matière que l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) a vu le jour le 18 mai 2005 pour garantir la mise à niveau sociale et lutter contre la pauvreté. En effet, le Maroc de l'ajustement structurel et de la libéralisation économique va être le théâtre d'une prise de conscience politique plus profonde de l'exacerbation des risques sociaux et de leurs éventuelles conséquences politiques notamment après les attentats terroristes qui ont frappé le Maroc en 2003. Le Maroc va devenir un grand chantier des initiatives sociales initiées par la haute instance de l'Etat. Avec cette initiative, le Maroc se lance dans une action nouvelle et solidaire contre la pauvreté, l'exclusion sociale, la marginalisation et la précarité. Le gouvernement a explicitement porté l'accent sur la réduction de la pauvreté et le développement social. Il y a eu donc une reconnaissance publique plus explicite de la différence entre ce que les décideurs ont appelé le Maroc utile-les villes côtières du Royaume-et l'intérieur rural appauvri du Maroc inutile, où les indicateurs sociaux sont plus proches de ceux des pays les moins avancés (les pays d'Afrique subsaharienne par exemple).

Cette initiative constitue un cadre stratégique global pour des avancées rapides et continues dans le domaine du développement humain et basée sur une approche participative. Elle s'inscrit en harmonie avec les engagements pris par le Maroc en 2000 à l'ONU⁶ lors du Sommet du Millénaire pour le Développement⁷.

⁶ ONU : Organisation des Nations Unies.

⁷ Sommet du Millénaire de l'ONU pour le développement (New York, 6-8 septembre 2000) : a adopté une résolution relative à la Déclaration du Millénaire qui comporte huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ces objectifs sont : Réduire la pauvreté et la faim- Garantir l'éducation primaire pour tous- Promouvoir l'égalité des sexes et encourager le rôle des femmes dans la vie active- Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans- Améliorer la santé maternelle- Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies- Garantir la durabilité de l'environnement- Instaurer un partenariat mondial pour le développement.

2.2. L'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH)

Toutes les causes sont réunies pour lancer une nouvelle étape de développement social au Maroc. En effet, depuis le début des années 90 et jusqu'au 2005, le Maroc a fourni un grand effort en matière de développement et d'action sociale. Il a aussi alloué, chaque année 50% de son budget aux secteurs sociaux (santé, éducation, formation, logement social, développement rural, programmes sociaux d'assistance, protection sociale, solidarité, appui aux associations). Pourtant, et en dépit d'une évolution timide des indicateurs sociaux, des déficits sociaux préoccupants persistent encore. Les causes de cette situation peuvent être expliquées par une croissance économique moyenne, une croissance démographique longtemps soutenue, un retard de développement du monde rural, contraintes entravant l'efficacité des politiques inter et multisectorielles, émiettement et dispersion des interventions, etc.

L'Etat a observé que les conséquences de cette situation précaire se traduisent par un retard du Maroc en matière de développement humain, un impact négatif sur la croissance économique et une menace pour la cohésion sociale ainsi que de nouveaux risques sociaux générés par la mondialisation. Ce constat a rendu nécessaire une réaction à grande échelle, d'où l'Initiative Nationale pour le Développement Humain lancée le 18 mai 2005.

L'INDH constitue une initiative novatrice et ambitieuse visant, d'une part, à réduire la pauvreté en milieu rural et urbain où persistent des poches de pauvreté caractérisées par des conditions de vie «inacceptables», la vulnérabilité, la précarité et l'exclusion sociale, conformément aux objectifs du millénaire et aux engagements du Maroc et, d'autre part, à instaurer une dynamique pérenne en faveur du développement humain, de l'épanouissement et du bien-être de la population; et ce dans le cadre d'une vision d'ensemble démocratique, stratégique, humaine et économique.

Cette initiative apparaît comme une nouvelle approche où le développement humain devient la finalité et le développement économique et sociale le moyen. Il s'agit d'une approche curative et préventive qui concerne tous les volets du développement (accès aux équipements de base, renforcement du capital humain et la création d'activités génératrices de revenus) et d'un nouveau mode de gouvernance qui repose sur la planification (qui laisse une large part à la flexibilité), la décentralisation, la contractualisation et le contrôle à posteriori.

L'INDH se compose des programmes suivants :

Un programme de lutte contre la pauvreté rurale et l'exclusion.

Un programme de lutte contre la précarité qui se fixe comme objectifs l'assistance aux personnes vulnérables à travers la mise à niveau et l'amélioration des conditions d'accueil des

centres existants (orphelinats, centres sociaux), l'intégration familiale, sociale et économique et la création de nouveaux centres polyvalents et spécialisés.

Un programme transversal vise principalement la lutte contre les facteurs de risques sociaux touchant la majorité des provinces du pays.

Le financement de cette initiative est assuré par le Budget Général de l'Etat, les collectivités locales et la coopération internationale. Le montant consacré à cette initiative durant sa première phase est de 10 milliards de dirhams repart de la façon suivante : -6 milliards de DH : Budget Général de l'Etat ; -2 milliards de DH : collectivités locales ; -2 milliards de DH : coopération internationale.

Comme toutes les stratégies et les plans, La réussite de cette nouvelle approche dépend de la capacité des responsables à lutter contre certains fléaux qui règnent l'activité économique au Maroc tels que le clientélisme, le manque de contrôle systématique et l'absence de l'intégrité et l'honnêteté de certains responsables.

L'INDH vient comme résultat de l'échec des politiques gouvernementales dans le domaine social et économique où une majeure partie de la population marocaine vivait encore dans le cadre d'une économie souterraine. Cette dernière constitue, aujourd'hui, au Maroc un moindre mal dans la mesure où elle demeure une solution provisoire pour les personnes les plus démunies.

Les défis donc sont nombreux pour la mise en œuvre d'une telle stratégie visant la résolution des problèmes du développement humain et social. La croissance économique doit aller de pair avec le développement humain et que justement il s'agit là de la principale nouveauté qui donne à la création de la richesse plus d'importance que l'action caritative. Cette richesse devra profiter prioritairement aux plus pauvres au même titre que l'accès gratuit aux soins, à l'éducation, etc. L'Etat restera présent à travers son rôle de planification mais ne pourra, en raison de la réalité économique, maintenir son rôle de fournisseur de services.

Favoriser un état d'harmonie entre les équilibres macroéconomiques et sociaux pour aller vers un développement durable signifie que la dimension sociale devrait être l'objectif essentiel de toute politique de développement. En effet, le capital social ne devrait pas être seulement un moyen mais aussi une fin de tout développement. La valorisation de ce capital est un investissement dans la performance, l'efficacité, la stabilité et l'équilibre de la société, ce qui contribue nécessairement à un développement durable du pays. Cette approche pratiquée dans les économies modernes dont la croissance repose, de plus en plus, sur la connaissance, la

recherche, le savoir et la technologie, c'est-à-dire sur les ressources humaines formées, saines et compétentes.

Il s'agit donc de reconsidérer le social à la fois comme moteur et régulateur de l'économie, et la cohésion sociale comme facteur fondamental de la production, et non pas comme simple sous-produit de la croissance. Il s'agit concrètement, de faire en sorte que la recherche de la croissance économique, l'amélioration des performances des entreprises et le rétablissement des équilibres macroéconomiques aillent de pair avec la réduction des déséquilibres sociaux. Il s'agit encore de mettre l'homme marocain au cœur du développement et le considérer comme un capital.

Comment retrouver cette harmonie sociale et macroéconomique pour un développement durable. La réponse est observée au travers des politiques sociales qui touchent le bien-être humain et qui visent de :

-Développer le marché intérieur et renforcer une classe moyenne.

-Garantir le droit d'accès aux services sociaux de base. Un homme éduqué, sain produit mieux et donc participe davantage au développement du pays.

-Rompre le cercle vicieux de la pauvreté et des déficits sociaux. Le manque de la satisfaction des besoins sociaux de base est un handicap à l'économie marocaine.

-Les ressources financières sont limitées, ce qui nécessite la fixation des priorités et des objectifs pour combler les déficits en particulier dans le domaine social. Pour ce faire, il faut une grande rationalisation des moyens disponibles, la définition des populations cibles, la promotion de la solidarité entre les différentes couches sociales par les mesures fiscales et la mise en œuvre d'une telle politique nécessite l'instauration de la démocratie et de la transparence de la société marocaine.

Les équilibres macroéconomiques sont primordiaux, mais n'ont plus de sens que lorsqu'ils se conjuguent avec les équilibres sociaux. La recherche de la dimension sociale du développement s'est avérée très faible dans toutes les stratégies de développement adoptées par le Maroc depuis l'indépendance, chose qui a causé les échecs successifs de ces politiques et produisait le désespoir social.

2.3. Le nouveau modèle de développement au Maroc

Le modèle de croissance actuel s'est avéré incapable de garantir une évolution soutenue de l'activité économique susceptible de créer de la richesse et de l'emploi, de lutter contre la pauvreté et de réduire les disparités sociales. Outre le rythme de croissance modeste affiché

durant ces dernières années (3,6% sur la période 2008-2018)⁸, cette dernière a été aussi d'une qualité insuffisante comme en témoigne la lenteur de la transformation structurelle de l'économie dans le pays. Ce modèle a été responsable des échecs accumulés et des faiblesses énormes.

Comme cela a été développé ci-haut, ces faiblesses entravent la concrétisation d'un modèle économique durable et inclusif. Le modèle de développement actuel semble arriver à sa fin.

L'échec de ce modèle se traduit par sa contribution limitée à l'épanouissement et les initiatives individuelles et collectives. Il est aussi la conséquence directe de la prédominance de l'économie de rente et des privilèges, favorisant l'inefficience, la faible valeur ajoutée et contribuant à la persistance des inégalités sociales et territoriales. L'échec s'explique également par des contraintes qui limitent l'initiative et les opportunités pour les entrepreneurs et les porteurs de projets créateurs de valeur ajoutée et d'emploi.

Le modèle actuel a révélé des faiblesses qui sont reliées à une incapacité manifeste à protéger, soutenir et faire participer dans la dynamique du développement, des catégories de la société, notamment les populations démunies, les femmes et le monde rural.

L'échec du modèle est dû également au manque de lisibilité des orientations politiques publiques, de leur convergence et cohérence d'ensemble et à l'inefficience de la mise en œuvre des réformes engagées.

Le modèle de développement actuel est le résultat complexe d'un cumul de grands reflets. Certains ont été dictés par des facteurs extérieurs ou intérieurs profonds (Traité d'Alger, Protectorat, Indépendance, Plans Quinquennaux, Marocanisation, Programme d'Ajustement Structurel, Programmes d'Infrastructures, Stratégies Sectorielles, INDH, Régionalisation Avancée, etc.). D'autres reflets, malgré leur caractère conjoncturel, ont eu également une incidence majeure (fiscalité sur l'immobilier social, suppression de la provision pour recherche et développement, temps plein aménagé des médecins, etc.).

Le modèle actuel apparaît en définitive comme un ensemble de grands choix qui ont été élaborés dans le passé, mais qui n'ont pas toujours été exprimés, partagés ou étudiés et qui ont eu pourtant un impact décisif sur la trajectoire de développement du pays. Il s'agit des choix sans contenus stratégiques qui ont conduit à des erreurs mortelles.

Pour édifier ce nouveau modèle de développement, une commission spéciale a été mandatée par le roi Mohammed VI pour présenter des propositions concrètes en vue de donner des

⁸ HCP : Haut-Commissariat au Plan, www.hcp.ma

réponses concrètes aux multiples crises générées tout au long des décennies par l'actuel modèle de développement et de faire face aux multiples déficits constatés tant économiques et sociaux à travers le pays.

Après une longue concertation avec tous les acteurs et les composantes de la société, la commission a présenté plusieurs pistes de réformes. Inclusion économique, protection sociale, enseignement efficace, service de santé de qualité, équité fiscale, justice efficiente et intègre, renforcement des libertés individuelles et publiques, le Maroc opte pour un nouveau modèle de développement, capable de répondre à la crise de confiance de la population vis-à-vis de ses institutions. Ce nouveau modèle vient avec une l'idée que le changement est impératif et nécessaire.

Les objectifs adoptés par le nouveau modèle de développement a visé de faire positionner le Maroc dans le premier tiers des classements mondiaux des nations à horizon 2035. Ces objectifs sont concrétisés comme suit :

-Le PIB par habitant (en dollars PPA) devrait passer de 7.800 à 16.000 dollars en 2035. Il s'agit d'un doublement du PIB par habitant en 15 ans. C'est un enjeu majeur à relever par le Maroc qui ne pourrait être réalisable que par une croissance annuelle dépassant 6% contre une moyenne de 3% ces dernières années.

-Accroître la part de l'investissement privé dans l'investissement total de 35% à 65% en 2035. Aujourd'hui, la part importante et le moteur des investissements dans le pays demeurent principalement les établissements et entreprises publics.

-Étendre la base des entreprises exportatrices en augmentant leur nombre de 6.000 à 12.000 entreprises en 2035 et ce par l'amélioration de la compétitivité du Maroc.

-Augmenter de manière significative la valeur ajoutée industrielle de moyenne et haute technologie de 28% à 50% en 2035. Cet objectif exige l'adoption d'une stratégie de diversification de la production industrielle du pays.

-Accroître le nombre des jeunes entreprises à croissance rapide en passant de 1.000 à 3.000 en 2035.

-Faire de la recherche et développement un vecteur de croissance et d'innovation tout en augmentant le nombre de brevets déposés annuellement de moins de 300 à 1.000 en 2035.

-Diminuer le coût de l'énergie pour les industries de 1 dh/kwh à 0,5 dh/kwh en 2035. Actuellement, ce coût pèse lourdement sur la compétitivité du tissu industriel marocain.

-Développer davantage le marché de capitaux pour assurer les financements alternatifs aux entreprises et réduire progressivement leur recours aux crédits bancaires. Le but

est d'élargir la liste des sociétés cotées à la Bourse de Casablanca en passant de 76 sociétés à 300 sociétés en 2035.

-Elargir la participation de l'économie sociale à la valeur ajoutée en passant de 2% à 8% en 2035. Cette contribution est un levier extrêmement important dans la création d'emplois notamment lorsqu'on connaît qu'elle représente 10 à 12% du PIB en France et en Espagne.

-Baisser la part des NEET (ni emploi, ni étudiant, ni en formation) parmi les jeunes de 30-40% actuellement à 15% en 2035.

-Encourager davantage la contribution économique de la femme dans le processus de production en augmentant le taux d'activité des femmes de 22% à 45% en 2035.

-Promouvoir le principe de la parité dans les postes de responsabilité notamment en portant le taux des femmes nommées par décret aux postes d'emploi supérieur de 11% à 35% en 2035.

-Réduire la part de l'informel dans l'emploi salarié de 60% à 20% en 2035.

-Garantir la protection des jeunes filles de moins de 15 ans en mettant fin au mariage des mineures et à la présence du phénomène des filles qui travaillent et qui ne vont pas à l'école. La réussite de la réalisation de ces objectifs par le Maroc lui permettra d'accéder tranquillement au rang des pays émergents.

Le nouveau modèle de développement sera donc une opportunité offerte aux décideurs et responsables politiques de repenser et réfléchir autrement sur la question de développement dans sa globalité notamment dans sa dimension sociale. C'est aussi une vision stratégique pour le développement du Maroc de demain. L'ambition souhaitée derrière l'élaboration d'un nouveau modèle de développement doit être le résultat de l'identification, du partage et de la mise en œuvre participative et volontariste de nouveaux grands choix qui permettront d'adresser les faiblesses afin de concrétiser l'ambition. Le nouveau modèle devrait apporter des réponses aux divers problèmes sociaux et économiques auxquels le Maroc est confronté depuis l'indépendance et jusqu'à l'heure actuelle. Un nouveau modèle de développement est une occasion de réinventer l'espoir chez la population marocaine.

Plus qu'une vision stratégique, c'est un nouveau modèle de développement, et sans doute le seul qui puisse encore sauver le Maroc et garantir la paix sociale chez les marocains. La réussite de ce nouveau modèle dépendra de l'auto-organisation de toutes les composantes de la société, de l'adoption des valeurs basées sur la responsabilité, le respect de la loi et la solidarité, de la capacité à répondre aux besoins et aux attentes des citoyens, du primat du social sur l'économique, etc. Cette réussite est tout cela à la fois, dans le but de contribuer à bâtir une

société solidaire, prospère et équitable. La réussite de ce nouveau modèle de développement est une réponse globale et majeure à la crise aux multiples visages que le Maroc confronte depuis très longtemps.

Conclusion

Ce sont les peuples qui, pour l'essentiel, déterminent et façonnent les sociétés. La société marocaine ne fait pas exception à la règle. Les hommes ont été toujours des innovateurs et des concepteurs décisifs de solutions aux multiples problèmes. Les droits de l'homme sont au cœur de la conception de la société contemporaine. De ce point de vue, les plans d'action, la mise en œuvre, les mécanismes de financement et la gouvernance doivent être définis et évalués dans leur totalité en fonction de leur aptitude à répondre aux besoins de la personne qui sont vitaux. Le Maroc qui œuvre comme tous les autres pays à bâtir une société digne de ses citoyens devrait respecter pleinement les principes relatifs aux droits de l'homme qui sont fondamentaux. L'être humain est au cœur de cette société. On doit promouvoir, respecter, protéger et affirmer la dignité et les droits de chaque personne. Le Maroc devrait s'attacher en priorité à combler le fossé injustifiable que l'on peut observer entre les différents niveaux de développement et entre l'opulence et l'extrême pauvreté. Le Maroc est appelé à construire une société qui soit centrée sur la personne, inclusive et équitable ; une société dans laquelle chacun ait la possibilité de créer, d'obtenir l'égalité des chances, d'accéder à l'éducation et au savoir, de donner aux individus, des moyens suffisants d'améliorer leur qualité de vie et de réaliser l'intégrité de leur potentiel ; une société fondée sur le principe d'une justice sociale, politique et économique et sur la pleine participation des individus, et qui relèvent ainsi véritablement les principaux défis auxquels le Maroc fait aujourd'hui face en matière de développement; une société qui vise à parvenir au développement durable, à la démocratie et à l'égalité entre les hommes et les femmes pour instaurer un Maroc moderne, plus juste et plus égalitaire, conformément aux lois nationales et aux principes consacrés dans la Charte des Nations Unies et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le développement des nations réside plus dans l'accumulation des connaissances et des savoirs (taux et niveau de scolarisation, d'alphabétisation, dépenses de recherche et de formation, etc.) que dans le développement d'infrastructures qu'elles soient : routes, chemins de fer, électricité, etc. Il n'en demeure pas moins qu'accuser un retard au niveau du déploiement des infrastructures nuit à la croissance de l'économie, du marché et à la compétitivité d'une nation. Il faut donc veiller aussi à un développement des infrastructures de communications en phase avec l'état

macroéconomique du pays. La formation et la qualification du capital humain constituent aujourd'hui plus que jamais une nécessité essentielle de l'accès des sociétés et des économies à la science, à la technologie et au développement économique. Avec un citoyen bien formé, cultivé et bien intégré dans le nouvel environnement dicté par la mondialisation, le Maroc comme d'autres pays en développement pourrait assurer une marche tranquille et sûre vers le stade des pays développés. C'est pourquoi les économies des pays ne peuvent aujourd'hui échapper à cette donnée essentielle de développement humain. Donc, la formation et l'éducation sont devenues un outil indispensable de l'expansion économique, de l'universalité du savoir et de la mondialisation des échanges. Pour y arriver, le Maroc est appelé à revoir d'abord son système éducatif et de formation afin qu'il puisse rattraper les évolutions en cours. Les nouvelles technologies de l'information apparaissent comme un outil efficace pour faciliter l'alphabétisation, favoriser l'expansion de la connaissance, lutter contre les pandémies et servir à promouvoir les valeurs, les cultures et les identités traditionnelles. L'intégration sociale et économique consiste à réduire les déficits sociaux, faire participer les habitants à l'accès aux besoins vitaux et à leurs droits sociaux. Cela ne peut être assuré que si les politiques de développement optent pour une réduction de l'écart entre riches et pauvres au niveau du pouvoir d'achat, de la politique de l'enseignement et la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes. Alors que le pays s'apprête à mettre en vigueur le nouveau modèle de développement, l'objectif principal de toute politique sociale qui est de garantir le bien être de l'Homme, devrait s'inscrire dans cette mouvance. Les besoins vitaux du marocain devraient être assurés pour sauvegarder sa dignité. Réduire les déficits sociaux est un défi que le Maroc est appelé à relever avec beaucoup de détermination, de volonté et de force morale, politique et juridique. La corruption est le plus grand mal qui ronge les marocains, gouvernants et gouvernés. Depuis très longtemps, les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir n'ont eu d'autre choix que de reconnaître l'ampleur et la gravité de la corruption qui constitue un ralentissement au développement économique du pays et porte atteinte à son image à l'étranger. Pour réussir le nouveau modèle de développement, le Maroc devrait mener une guerre sans merci contre ce fléau. Ce n'est pas seulement un choix qu'il faut faire mais aussi une nécessité urgente pour bruler les étapes dans le progrès et la modernité. C'est ainsi que la lutte contre la corruption devrait être placée au rang de priorité absolue de la société marocaine dans son ensemble pour assurer le changement sociétal tant attendu à tous niveaux. Le Maroc sera-t-il capable d'être très offensive dans cette bataille contre la corruption ? est-ce que le pays serait à la mesure de cette guerre pour réussir le chantier social et garantir la transition économique vers des horizons plus prometteurs ? tant



de questions attendent des réponses, sur lesquelles la construction du futur modèle de développement se base.

Bibliographie

Ouvrages :

Jenkins, W. I. (1978). *Policy Analysis: A Political and Organizational Perspective*, New York, St. Martin's Press.

Keynes, J. M. (1937). The general theory of unemployment. *Quarterly Journal of Economics*, 51, 209–223.

Lasswell, H. D. (1956). *The Decision Process*, College Park, University of Maryland Press.

Lemieux, V. (2002). *L'étude des politiques publiques*, Québec, Presses de l'Université Laval.

MACHER, J. ET RICHMAN, B.D (2008) « Transaction Cost Economics: An Assessment of Empirical Research in the Social Sciences », *Business and Politics*, Volume 10, Issue 1.

MACNEIL, I.R (1980), « The New Social Contract, An Inquiry Into Modern Contractual Relations », New Haven, CT, Yale University Press.

Muller, P. (2008). *Les politiques publiques*, Paris, Presses universitaires de France.

Muller, P. et Y. Surel (1998). *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Éditions Montchrestien.

Quynh Lien, D. (2005). La responsabilité sociale de l'entreprise, pourquoi et comment ça se parle ? *Communication et organisation*, (26), 26-43.

Articles et rapports :

La Commission Spéciale sur le modèle de développement : www.csmd.ma

Le Conseil Economique, Social et Environnemental : www.cese.ma

Le gouvernement social au Maroc : www.karthala.com

Le Haut-Commissariat au Plan : www.hcp.ma

Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Maroc : www.oecd-illibrary.org

« Le Maroc de Mohammed VI : mobilisations et action publique » : www.polaf.hypotheses.org

Le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : www.enssup.gov.ma

Le Ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille : www.social.gov.ma

Organisation de coopération et du développement économique, «développement durable, les grandes questions », sous la direction du secrétaire générale de l'OCDE, 2001.

Politiques et mouvements sociaux au Maroc : www.calm.info

Rapport de Développement humain 2005, www.hcp.ma



Rapport relatif aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, 2008, www.hcp.ma

Rapport national des indicateurs sociaux au Maroc en 2006-2007.

UNESCO et PNUD, 2013 « Programme des Nations Unies pour le développement » .Rapport sur l'économie créative. Édition spécial 2013 : élargir les voix du développement local, Paris et New York : UNESCO et PNUD.

Ville et pouvoir au Maroc : www.mollat.mollat.com